



FONDS INTERNATIONAUX  
D'INDEMNISATION  
POUR LES DOMMAGES  
DUS À LA POLLUTION  
PAR LES HYDROCARBURES

<b>Point 6 de l'ordre du jour</b>	IOPC/OCT14/6/5	
Original: ANGLAIS	11 août 2014	
Assemblée du Fonds de 1992	92A19	•
Comité exécutif du Fonds de 1992	92EC62	
Assemblée du Fonds complémentaire	SA10	•
Conseil d'administration du Fonds de 1971	71AC33	•

## NOMINATION DES MEMBRES DE L'ORGANE CONSULTATIF COMMUN SUR LES PLACEMENTS

### Note du Secrétariat

<b>Résumé:</b>	<p>L'Organe consultatif commun sur les placements des trois Fonds est composé de trois experts nommés par l'Assemblée du Fonds de 1992 pour un mandat de trois ans<sup>&lt;1&gt;</sup>.</p> <p>Compte tenu de l'expiration, en octobre 2014, du mandat courant de l'Organe consultatif commun sur les placements, les organes directeurs sont invités à désigner les experts qui le constitueront pour les trois prochaines années, c'est-à-dire jusqu'à leurs sessions d'octobre 2017.</p> <p>L'Administrateur propose que soit renouvelé le mandat des trois membres actuels de l'Organe consultatif sur les placements, à savoir M. Alan Moore, M. Brian Turner et M. Simon Whitney-Long, pour les trois prochaines années.</p>
<b>Mesures à prendre:</b>	<p><u>Assemblée du Fonds de 1992</u></p> <p>Nommer les membres de l'Organe consultatif commun sur les placements pour un mandat de trois ans, c'est-à-dire jusqu'aux sessions d'octobre 2017 des organes directeurs.</p> <p><u>Assemblée du Fonds complémentaire et Conseil d'administration du Fonds de 1971</u></p> <p>Prendre note des renseignements fournis dans le présent document.</p>

### 1 **Historique**

Lors des sessions d'octobre 2011 des organes directeurs des FIPOL, M. Brian Turner et M. Simon Whitney-Long ont été réélus à l'Organe consultatif sur les placements pour une période de trois ans et M. Alan Moore a été nommé en tant que nouveau membre pour une période de trois ans (voir document [IOPC/OCT11/11/1](#), paragraphe 6.3.2). Le mandat de l'Organe consultatif sur les placements est défini à l'annexe I.

### 2 **Observations de l'Administrateur**

2.1 Les trois membres actuels de l'Organe consultatif sur les placements ont confirmé, sur l'invitation de l'Administrateur, qu'ils acceptaient avec plaisir d'être de nouveau candidats à ces fonctions pour la prochaine période de trois ans. Leurs profils sont donnés à l'annexe II.

<sup><1></sup> En cas de dissolution du Fonds de 1971 à la fin de l'année civile 2014, l'Organe consultatif commun sur les placements sera alors un organe commun du Fonds de 1992 et du Fonds complémentaire uniquement.

- 2.2 L'Administrateur propose que soient renouvelés les mandats de M. Moore, de M. Turner et de M. Whitney-Long, pour les trois prochaines années, c'est-à-dire jusqu'aux sessions d'octobre 2017 des organes directeurs des FIPOL.

**3 Mesures à prendre**

3.1 Assemblée du Fonds de 1992

L'Assemblée du Fonds de 1992 est invitée à nommer les membres de l'Organe consultatif commun sur les placements pour un mandat de trois ans, c'est-à-dire jusqu'aux sessions d'octobre 2017 des organes directeurs.

3.2 Assemblée du Fonds complémentaire et Conseil d'administration du Fonds de 1971

L'Assemblée du Fonds complémentaire et le Conseil d'administration du Fonds de 1971 sont invités à prendre note des décisions prises par l'Assemblée du Fonds de 1992.

\* \* \*

## ANNEXE I

### MANDAT DE L'ORGANE CONSULTATIF COMMUN SUR LES PLACEMENTS DU FONDS DE 1992, DU FONDS DE 1971 ET DU FONDS COMPLÉMENTAIRE

- 1 L'Organe consultatif sur les placements des Fonds internationaux d'indemnisation de 1971 et de 1992 pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures et du Fonds complémentaire international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures est composé de trois personnes nommées par l'Assemblée du Fonds international d'indemnisation de 1992 pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures pour une durée de trois ans.
- 2 L'Organe consultatif sur les placements a pour mandat:
  - a) de donner à l'Administrateur des conseils de caractère général sur les questions de placement;
  - b) de donner, en particulier, à l'Administrateur des conseils sur la durée des placements des Fonds et sur le caractère approprié des institutions utilisées pour les placements;
  - c) d'appeler l'attention de l'Administrateur sur tous éléments nouveaux qui pourraient justifier une révision de la politique de placement des Fonds telle qu'énoncée par les organes directeurs; et
  - d) de donner à l'Administrateur des conseils sur toutes autres questions concernant les placements des Fonds.
- 3 L'Organe se réunit au moins trois fois par an. Ses réunions sont convoquées par l'Administrateur. Tout membre de l'Organe peut demander la convocation d'une réunion. L'Administrateur, le Chef du Service des finances et de l'administration et le Chargé des finances sont présents aux réunions.
- 4 Les membres de l'Organe sont disponibles aux fins de consultations officieuses avec l'Administrateur si besoin est.
- 5 Par l'intermédiaire de l'Administrateur, l'Organe soumet à chaque session ordinaire d'automne des organes directeurs un rapport sur ses activités depuis les précédentes sessions d'automne de ces organes.

\* \* \*

## ANNEXE II

### Profils des candidats

#### **Alan Moore**

Alan Moore est actif depuis plus de 35 ans dans le marché des changes et le marché monétaire. Après 17 années auprès de la State Street Bank, il dirige aujourd'hui un cabinet-conseil spécialiste des marchés financiers. Pendant sa carrière à la State Street Bank, M. Moore dirige la branche marché des changes et marché monétaire institutionnels pour l'Europe, ainsi que Global Link, le portail d'investissements multi-actifs de la State Street. Il occupe auparavant plusieurs autres postes de direction dans des établissements financiers de la City de Londres, il est co-fondateur de Molten Markets et rédacteur en stratégie monétaire pour l'agence de presse Dow Jones Newswires. Titulaire d'une licence en science de l'éducation avec mention, M. Moore a également étudié la gestion des placements à la London Business School et participé à l'International Banking Summer School à Sorrento, en Italie.

#### **Brian Turner**

Brian Turner est membre de l'Association of Corporate Treasurers et possède 35 ans d'expérience dans le domaine du marché des changes et du marché monétaire. Après trois ans auprès de Barclays Bank plc, il rejoint la société Australia and New Zealand Banking Group Limited en 1967, où il gravit les échelons jusqu'à devenir cadre supérieur. Il intègre la Dunbar Bank (Allied Dunbar & Company Plc) en 1981, en tant que directeur de la trésorerie, poste qu'il occupe pendant cinq ans. En 1986, il rejoint la société Henderson Global Investors Ltd en qualité de directeur de la trésorerie du groupe. Il est alors chargé de mettre en place les opérations de trésorerie de Henderson et de gérer le risque de change des fonds gérés par la société, qui passent de £10 à £100 milliards en 16 ans, sous sa direction.

M. Turner prend une retraite anticipée et quitte Henderson en mars 2002. Il dirige actuellement un cabinet-conseil spécialisé en trésorerie, à Londres, dont la clientèle comprend plusieurs grandes banques et sociétés. Il est citoyen d'honneur de la City of London, conseiller municipal et membre du conseil d'un établissement scolaire.

#### **Simon Whitney-Long**

Simon Whitney-Long possède plus de 30 ans d'expérience de la banque en tant qu'ancien cambiste, courtier de change et courtier en bons du Trésor, président d'une maison de courtage newyorkaise et membre du conseil d'administration d'une maison de réescompte de la City.

Puis, pendant huit ans, il est directeur et associé d'un important cabinet britannique de conseil en gestion, spécialiste en gestion de trésorerie. Il crée et dirige la branche chargée de la gestion de trésorerie, qui comprend un service de conseils en trésorerie pour les organisations des secteurs public et privé. Par la suite, il met sur pied et dirige une société de sous-traitance de la gestion de trésorerie.

Il dirige aujourd'hui un cabinet-conseil spécialisé en trésorerie, à Londres, et conseille des clients des secteurs public et privé au Royaume-Uni, ainsi que des banques centrales à l'étranger.